



# RAPPORT D'ACTIVITÉS | 2023





2023



**DOMINIQUE RIGUIDEL**  
PRÉSIDENT DU SYNDICAT MIXTE  
DUNES SAUVAGES DE GÂVRES À QUIBERON

L'année 2023 a été marquée par des changements liés aux mouvements de personnels, des échecs avec l'absence de service Passeur mais surtout de belles réalisations comme les aménagements de la Côte Sauvage. Cette année a également permis de préparer l'avenir et une nouvelle dynamique pour une plus grande préservation et une meilleure valorisation de notre territoire.

Le départ d'agents et les délais pour les remplacer ont généré quelques difficultés mais l'équipe en place a su faire face et maintenir la dynamique. Une nouvelle organisation des services a été définie avec notamment la pérennisation d'un pôle paysage et la création d'un poste permanent. Il s'agit d'un geste fort dans la perspective de notre candidature au renouvellement du label Grand Site de France. La mise en œuvre du programme d'actions s'est d'ailleurs poursuivie vous pourrez le découvrir dans les pages de ce rapport d'activités.

2023, nous a permis d'expliquer nos actions et de partager avec les habitants, les visiteurs et nos partenaires à l'occasion de la 3<sup>e</sup> édition de la fête du Grand Site de France qui s'est déroulée à Portivy et sur la Côte Sauvage à Saint-Pierre-Quiberon. Les animations et les échanges se sont multipliés sous un soleil radieux.

Mais l'année écoulée a surtout permis de préparer l'avenir. Des discussions pour élargir la gouvernance du syndicat se sont amorcées, une recherche de nouveaux financements a été réalisée, des contacts ont été pris pour étudier l'avenir du service Passeur...

Un sujet a particulièrement rythmé cette année 2023 : la préparation du dossier de candidature de renouvellement du label Grand Site de France. Les multiples échanges ont permis de dresser le bilan des actions menées depuis 2019, de définir les points d'amélioration, les situations à conforter et ainsi construire un nouveau programme pour la période 2025-2032. Le dossier sera finalisé et déposé en 2024.

**PRESERVER. GERER ET  
VALORISER LES PATRIMOINES**



# AXE 1 PRÉSERVATION DE L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE DU GRAND SITE DE FRANCE

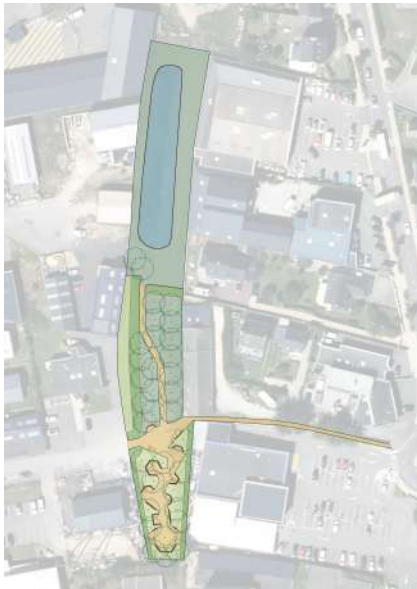
## GUIDE DES RECOMMANDATIONS PAYSAGÈRES ET ARCHITECTURALES

Après la validation du cahier des recommandations paysagères à la fin de l'année 2022, le syndicat mixte s'est attaché à présenter ce travail et les possibilités d'accompagnement offerts. Il a d'ailleurs accompagné différents projets sur le territoire : entrées de ville, ronds-points, espaces verts des bourgs et des villages...

Au delà des conseils prodigués, la réalisation de différents supports visuels (croquis, plans, photomontages, référentiel d'images...) permet de représenter les propositions et de faciliter la prise de décisions.



Aménagement d'une rue à Erdeven



Réalisation d'une coulée verte à Quiberon



Requalification des entrées de bourg à Plouhinec



Aménagement d'un belvédère à Plouharnel



## LE PAYSAGE DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME

En 2023, le syndicat mixte a participé à différentes réunions sur la révision ou la modification de PLU. Il a également échangé avec le pays d'Auray sur la prise en compte du paysage dans le SCOT.

## OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DU PAYSAGE

UN OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DES PAYSAGES (OPP) PERMET À TRAVERS DES SÉRIES DE PHOTOS RECONDUITES PENDANT DE NOMBREUSES ANNÉES, SUR DES SITES DÉFINIS, SELON LE MÊME CADRAGE ET À INTERVALLES DE TEMPS RÉGULIERS, DE MIEUX ÉTUDIER L'ÉVOLUTION D'UN TERRITOIRE. LES PAYSAGES CHANGENT PROGRESSIVEMENT OU DE MANIÈRE PLUS BRUTALE À L'OCCASION D'AMÉNAGEMENTS. IL EST PARFOIS DIFFICILE D'APPRÉCIER CES ÉVOLUTIONS CAR LE PAYSAGE D'AVANT N'EXISTE PLUS. LA PHOTOGRAPHIE PERMET D'EN CONSERVER LA MÉMOIRE ET DE COMPARER L'ASPECT D'UN LIEU. C'EST UN VÉRITABLE OUTIL DE DÉCISION ET DE MÉDIATION AUPRÈS DES HABITANTS.

Comme chaque année depuis 2018 (à l'exception de 2020), les séries de l'Observatoire Photographique du Paysage ont été reconduites au printemps. Désormais plus de 70 points sont suivis annuellement au sein de l'OPP principal, mais celui-ci est également complété par un OPP technique permettant de suivre et d'évaluer l'efficacité des travaux réalisés.



*L'isthme de Penthièvre en 2019 et 2023 (OPP principal)*



*La dune à l'Est du camping de Kerhillio (Erdeven) en 2021 et 2023.  
Après la canalisation des cheminements (OPP technique)*



*La dune au Fozo (Saint-Pierre-Quiberon) en 2021 et 2023.  
Après la canalisation des cheminements (OPP technique)*

## AXE 2

### PROTECTION ET GESTION DES PATRIMOINES NATURELS

#### NATURA 2000

LE SYNDICAT MIXTE EST OPÉRATEUR NATURA 2000 POUR LA ZSC « MASSIF DUNAIRE GÂVRES QUIBERON ET ZONES HUMIDES ASSOCIÉES » ET LA ZPS « BAIE DE QUIBERON ». AINSI, IL ANIME LE DOCUMENT D'OBJECTIFS DE LA ZSC VALIDÉ EN 2004 ET A ENGAGÉ DEPUIS 2019 LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION/RÉVISION DE CE DOCUMENT PUIS L'ÉLABORATION D'UN NOUVEAU DOCUMENT D'OBJECTIFS COMMUN À CES DEUX SITES.

#### ANIMATION DU DOCOB

Compte-tenu du départ du chargé de mission Natura 2000 fin avril 2023 et de la période transitoire sans animateur jusque mi-septembre, le Comité de Pilotage des sites Natura 2000 ne s'est pas tenu en 2023. Un COPIL sera mis en place en 2024 afin de relancer l'animation.

Cependant des échanges réguliers ont eu lieu avec les services de l'Etat afin de les tenir informés de l'animation des sites Natura 2000.

Le nouveau DOCOB a été validé en COPIL le 2 décembre 2022 sous réserve de modifications à apporter suite aux échanges réalisés en réunion, aux deux avis reçus le 1er décembre (fédération départementale des chasseurs et comité régionale de la conchyliculture).

En 2023, l'intégration des éléments précités, les cartes et la pagination des documents ont été finalisés. La transmission de la version ainsi consolidée du DOCOB au COTECH puis au COPIL a eu lieu au premier trimestre 2024.

#### Convention avec l'Office Français de la Biodiversité :

Le Préfet du Morbihan et le Préfet maritime de l'Atlantique ont confié le suivi de la mise en œuvre du DOCOB au Syndicat Mixte Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon avec un appui technique de l'OFB sur la partie marine des sites Natura 2000.

Les modalités d'animation des sites Natura 2000 ainsi que les engagements du Syndicat et de l'OFB sur la partie marine sont définis dans une convention-cadre. Le projet de convention a été préparé en 2023.

#### Evaluations des incidences Natura 2000 (EIN) :

Le syndicat mixte, structure animatrice Natura 2000, est chargé de porter à connaissance les enjeux du site à la demande des porteurs de projets dans le cadre de l'élaboration de dossiers d'évaluation des incidences au titre de Natura 2000. L'animateur peut également être amené à répondre aux sollicitations des services de l'Etat en formulant des avis concernant les projets ou manifestations soumises à évaluation des incidences.

Le suivi de ces dossiers d'évaluation d'incidence est mené en partenariat étroit avec les porteurs de projets, les propriétaires fonciers, les collectivités concernées et la DDTM (service instructeur).

Par ailleurs, une veille locale été effectuée sur le site Natura 2000 afin de conseiller et d'informer les éventuels porteurs de projet en amont de la procédure. Ces échanges n'ont pas systématiquement donné lieu à une évaluation des incidences formalisée.

Type de conseil	Nombre de projets
Veille environnementale	7
Réunion de concertation	10
Visite terrain	7
Porter à connaissance et/ou transmissions d'informations	33

#### Accompagnement des porteurs de projets favorables à la biodiversité :

Afin de restaurer l'habitat de dune grise de la Pointe de Conguel, le syndicat mixte a préparé avec le Conservatoire du Littoral, propriétaire du site, un **Contrat Natura 2000**. Ce dernier porte sur deux actions : un chantier lourd de restauration de milieux ouverts par débroussaillage et un chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable. Cette préparation a nécessité des visites de terrain ainsi que des échanges avec le Conservatoire du Littoral afin de préciser les secteurs d'intervention et de construire le Contrat.

Le syndicat a également accompagné et suivi deux projets déposés dans le cadre du **fonds vert** : un projet de lutte contre les espèces exotiques envahissantes à travers une activité d'insertion sur les marais de Kersahu à Gâvres porté par l'association Optimis'ism et une étude sur les interactions entre activités humaines, prédateurs et Gravelot à collier interrompu sur les hauts de plage en Bretagne en période nuptiale et post nuptiale proposée par Bretagne Vivante.

## SUIVIS NATURALISTES

LE SYNDICAT MIXTE ASSURE CHAQUE ANNÉE LE SUIVI DE PLUSIEURS ESPÈCES ANIMALES ET VÉGÉTALES À FORTE VALEUR PATRIMONIALE.

### SUIVI DE LA FLORE :

Début 2023, une réunion d'échanges a été réalisée avec le CBNB afin de valider les espèces à suivre. En 2023, les recensements se sont donc concentrés sur :

- les secteurs qui ont fait l'objet de mesures spécifiques de gestion et notamment :  
Liparis de Loesel, Spiranthe d'été sur certaines zones humides d'Erdeven et de Plouhinec,  
Liparis de Loesel, Spiranthe d'été dans l'emprise des travaux de désenrésinement réalisés au Mentor à Plouharnel,  
Tétragonolobe maritime sur les terrains du champ de tir à Plouhinec,
- les secteurs où la présence de certaines espèces est constatée mais où aucune donnée de recensement n'existait, ou dont l'état des connaissances ne correspondait plus à la répartition actuelle de l'espèce et notamment :  
Omphalode du littoral sur les dunes de Plouharnel,  
Spiranthe d'été à la station dite de « la batterie »,
- sur les nouvelles stations et sur les petites stations (Choux marins, Lis maritime, Oseille des rochers, Tétragonolobe siliqueux,...).

Les données sont renseignées sur des fiches papier qui, faute de SIGiste, n'ont pu être bancarisées depuis 2019. Une compilation des données et une mise à jour de la base « flore » est prévue en 2024. Elle permettra de disposer d'un état des lieux des connaissances et de l'évolution des taxons à enjeux du site.

Il est également prévu en 2024 un travail avec le CBNB sur la définition de nouveaux protocoles pour les espèces initialement suivies pieds par pied mais dont les populations ont explosé et pour lesquelles les protocoles ne sont plus adaptés.

**Focus *Omphalode du littoral*** : un travail important d'inventaire a été réalisé sur le secteur de Sainte Barbe et de Ty Hoche. Les agents du Syndicat ont été aidés de 4 agents de l'ONF, permettant ainsi de couvrir 90ha en 2 jours de recensement. Ces suivis ont permis de constater une augmentation de la surface occupée par l'Omphalode du littoral sur les dunes de Plouharnel, avec un gain de 20,1 ha de surface, majoritairement sur Sainte Barbe où l'espèce n'était pas recensée.



*Omphalode du littoral*

### SUIVI DE LA FAUNE :

#### Chiroptères

Le suivi des populations de chiroptères bretonnes est intégré au programme d'Observatoire des Mammifères de Bretagne ; ce suivi est coordonné par Bretagne Vivante et le Groupe Mammalogique Breton. Régulièrement, l'équipe du Syndicat participe au comptage annuel hivernal se déroulant durant une dizaine de jours début février. Il consiste à dénombrer les effectifs (adultes et jeunes indistinctement) de toutes les espèces rencontrées dans les sites d'hibernation où les chauves-souris se rassemblent.



### Gravelot à collier interrompu

Les Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon constituent l'un des principaux sites de nidification du Gravelot à collier interrompu en Bretagne. Les enjeux pour cette espèce en danger sont forts et le syndicat mixte participe à l'amélioration des connaissances avec un suivi régulier des effectifs, une protection des sites de reproduction avec une matérialisation des nids mais également à la sensibilisation des usagers du littoral.

Depuis maintenant 3 ans, afin de renforcer ses moyens de suivi et de protection du Gravelot à collier interrompu, le syndicat mixte fait appel à des jeunes stagiaires. De mi-mai à début août 2023, ils ont arpenté les plages et les dunes afin d'effectuer observations, identifications et protection des nids mais également sensibilisations des usagers. Ce dispositif a permis de compléter le travail effectué chaque année par l'équipe de gardes du littoral du syndicat mixte.

En 2023, la protection des nids a été renforcée avec la mise en place de dispositifs de protection des couvées. Autorisée par arrêté préfectoral, cette technique de protection consiste en l'installation de cages grillagées sur les nids, celles-ci permettent d'assurer une protection des œufs et une évolution libre des adultes. Des cages grillagées ont été installées sur 47 des 96 nids identifiés sur le site de Gâvres à Quiberon.

L'analyse de l'efficacité de ce dispositif a été réalisée à l'échelle départementale par l'association Bretagne Vivante qui coordonne les suivis de l'espèce en Bretagne. Ainsi, à l'échelle du Morbihan, le recours aux cages a permis d'augmenter le succès à l'éclosion, celui-ci étant de 78,1% avec les cages, de 34,8% avec seulement des enclos et de 25% sans dispositif de protection.



#### GRAVELOT À COLLIER INTERROMPU

	Gâvres Quiberon	Bretagne
Nombre de couples	54	249
Nombre de nids	96 <i>+34 par rapport à 2022</i>	258
Nombre de poussins éclos	119 <i>+34 par rapport à 2022</i>	316
Nombre de jeunes à l'envol	40 <i>+24 par rapport à 2022</i>	151
Succès reproducteur	0,74 <i>poussin par couple (0,2 en 2021 / 0,3 en 2022)</i>	0,96



Faucon crécerelle devant une cage de protection, image captée par le piège photo du syndicat mixte

En complément, deux recensements ont été réalisés afin de repérer les regroupements prémigratoire du Gravelot à collier interrompu et de déterminer dans la mesure du possible les ratios sexe (M/F) et âge (volant de l'année / individu de + d'un an) à l'échelle du Grand Site. Chaque recensement a été mené de manière simultanée sur l'intégralité des communes afin d'éviter tout biais lié à d'éventuels double comptage.

Parallèlement à la protection des nids, des pictogrammes et panneaux de communication ont été réalisés afin d'informer les usagers de la présence du GCI sur le site et de les inciter à adapter leur comportement (chien en laisse, respect des enclos, respect des distances). Ils ont été installés en entrée de plage et à proximité des enclos ou cages installés par l'équipe du Syndicat. Les panneaux sont mis en place uniquement en période de nidification.

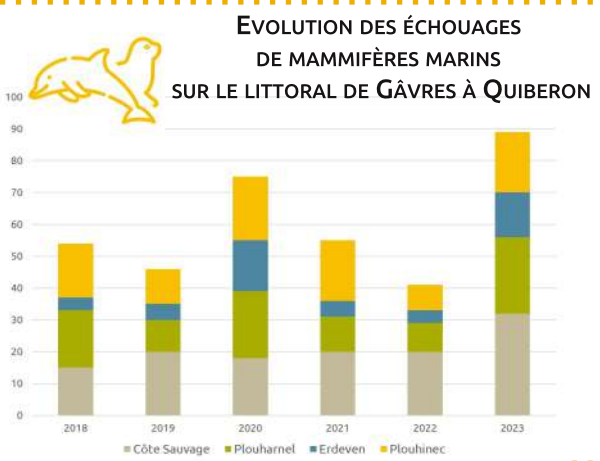
### Oiseaux d'eau hivernants

Depuis 2017, l'équipe du Syndicat contribue au programme Wetland pour le site de la baie de Quiberon, qui englobe le littoral entre la Trinité sur mer et la Barre d'Étel. En 2023, cette participation du Syndicat au comptage international a été réitérée en partenariat avec l'OFB.

À l'échelle du Morbihan, 138 501 individus de 77 espèces ont été dénombrés. Les zones accueillant les plus fortes concentrations d'oiseaux sont le golfe du Morbihan (70 755 individus), la baie de Vilaine (21 305 individus) et la baie de Quiberon (12 275 individus). En janvier 2023, le secteur de la Baie de Quiberon est toujours d'importance internationale pour la Bernache cravant.

### ÉCHOUAGES DE MAMMIFÈRES MARINS :

Chaque année des mammifères marins vivants ou morts viennent s'échouer sur les côtes. Ces échouages fournissent divers renseignements sur l'état de santé des populations et celui de leur environnement. Ainsi, le syndicat mixte travaille en collaboration avec le Centre de Recherche sur les Mammifères Marins (CRMM) de La Rochelle. Les agents sont habilités à procéder à l'examen, à la manipulation et au transport des animaux. 2023 a été une année record pour le nombre d'échouages avec 87 cas signalés sur le littoral du Grand Site (75 dauphins, 5 marsouins, 6 phoques, 1 baleine). Ces échouages sont en augmentation au cours de ces dernières années passant de 11 en 2013 à 87 en 2023.



## GESTION ET ENTRETIEN DES ESPACES NATURELS ET DES ÉQUIPEMENTS D'ACCUEIL

LE SYNDICAT MIXTE ASSURE, EN LIEN AVEC LES PROPRIÉTAIRES FONCIERS, LA GESTION ET LA PROTECTION DES ESPACES NATURELS. CES ACTIVITÉS SONT ENCADRÉES PAR DIFFÉRENTES CONVENTIONS DE GESTION.

### LUTTE CONTRE LES ESPÈCES INVASIVES :

En 2023, les interventions de lutte contre les espèces invasives ont notamment concerné des reprises sur des stations arrachées les années précédentes par le syndicat, des interventions en complément d'opération de propriétaire (ONF) ou encore de nouvelles parcelles avec des foyers importants sur lesquelles l'objectif était de les réduire voir de les maîtriser.

Ainsi, on peut par exemple citer pour cette année les interventions sur (liste non exhaustive) :

- à Saint-Pierre-Quiberon, quelques 22m<sup>2</sup> ont été traités avec les chantiers d'insertion du Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) sur la griffe de sorcière,
- La zone humide du Magouër (Plouhinec) : 46 herbes de la pampa, 42 baccharis, 2358 cotoneaster et pyracantha et un eleagnus au palan soit 6 m<sup>3</sup>,
- Les parcelles du Moténo (Plouhinec) propriété Conservatoire du littoral sur lesquelles des travaux de restauration et de reconquête paysagère ont été réalisés en 2020 : maintien de la pression de gestion sur plus de 5 000 m<sup>2</sup> avec la coupe des plumeaux de pampa (soit 2,2 m<sup>3</sup>) puis la fauche et le débroussaillage de plants,
- La dune du mentor (Plouharnel) propriété de l'ONF sur laquelle des travaux d'arrachage du Baccharis par traction animale ont été réalisés en 2022 : maintien de la pression de gestion avec plusieurs chantiers (SPIP, lycée Anne de Bretagne, Lycée Kerplouz) qui ont permis l'arrachage de 27 000 pieds de Baccharis.



Arrachage d'Eleagnus sur les dunes de l'ancien camping du Bois d'amour (Plouharnel) avec les services techniques

### LA LUTTE CONTRE LES PLANTES INVASIVES EN QUELQUES CHIFFRES : (LISTE NON EXHAUSTIVE)

Baccharis : 169 610 pieds  
Herbe de la Pampa : 243 pieds  
Onagre bisannuelle : 12 340 pieds  
Cotoneaster : 2 515 pieds

- 👤 **Interne : 535 heures**
- + stagiaires du syndicat mixte
- + chantiers par prestataires
- + chantiers pédagogiques
- + services techniques des communes



Arrachage de cotoneaster au palan près de la SCI du Magouër (Plouhinec)

**LUTTE CONTRE LES FRONTS DE COLONISATION DES LIGNEUX SUR LA DUNE GRISE :**

Suite aux travaux de déboisement des dunes de Mentor faits par l'ONF à l'hiver 2022-2023, un travail important a été réalisé en 2023 afin d'empêcher le retour du Pin maritime sur les zones traitées et de gérer les secteurs de dune grise où des pins maritimes se sont installés. Les actions menées avec plusieurs chantiers encadrés par l'équipe des gardes (lycée Anne de Bretagne, Lycée Kerplouz) ont permis de traiter 146 000m<sup>2</sup>. D'autres chantiers plus ponctuels ont également été réalisés par le syndicat mixte comme au Magouër à Plouhinec.

**EFFECTIFS DE PINS TRAITES**

Abattage d'arbres matures ou isolés : 146  
 Abattage de Pins moyen : 313  
 Coupe de jeunes pieds / Arrachage de semis : > 3800

**LUTTE CONTRE LA FERMETURE DES ZONES HUMIDES :**

Les paysages dunaires sont marqués par des séries de buttes et de creux. Quelques dépressions au sein des massifs dunaires sont au moins temporairement en contact avec la nappe phréatique et forment ainsi des zones humides. Ces milieux possèdent des végétations rares à l'échelle de la Bretagne et sont appréciés par un grand nombre d'orchidées. Ces groupements sont sensibles à la dynamique progressive de la végétation qui se traduit par une fermeture du milieu.

En 2023, des opérations de réouverture ou de maintien des milieux ont été réalisées sur 3 secteurs :

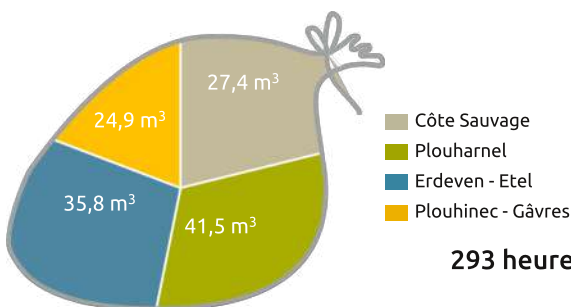
- les zones humides du Mentor à Plouharnel qui avaient fait l'objet d'une première intervention de désenrésinement par l'ONF mais sur lesquelles subsistaient de nombreux pieds de pins maritimes qui ont été arrachés ;
- les zones humides de Kervégant par une fauche/export des végétaux avec les chantiers nature et patrimoine de la communauté de commune Blavet Bellevue Océan (1,28 hectares) ;
- les zones humides du Sémaphore en partie également par une fauche/export (0,17 hectares) avec les chantiers nature et patrimoine de BBO Communauté.



Fauche/export sur la zone humide de Kervégant (Plouhinec)

**Déchets collectés**  
hors bacs à marée

**129,6 m<sup>3</sup>** collectés  
(hors bacs à marée)



**MACRO-DÉCHETS :**

Tout au long de l'année, les gardes du littoral collectent manuellement les macro-déchets présents sur les plages, les ruisseaux côtiers, l'espace dunaire ainsi que sur les abords des routes et des parkings du site.

Sur l'estran, cette collecte manuelle régulière favorise le maintien des laisses de mer sur les plages et donc un écosystème côtier dynamique et en bon état de conservation.

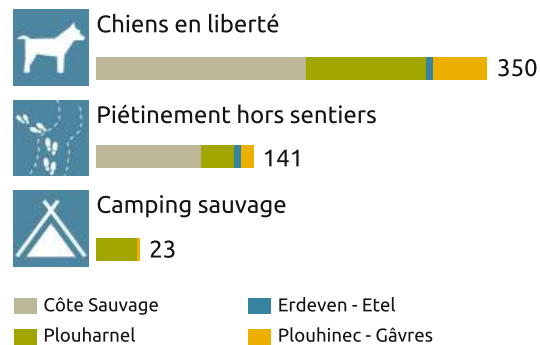
Les volumes collectés sur les plages par les gardes du littoral continuent d'augmenter en 2023 par rapport à 2022 : +66 % (augmentation de 74 % entre 2021 et 2022). Ces chiffres ne tiennent pas compte des collectes citoyennes (manifestations, bacs à marée) ni des déchets collectés par les services techniques des communes. La quantité réelle de déchets n'est donc que partiellement évaluée.

**SENSIBILISATION DES USAGERS :**

Afin de limiter l'impact des activités sur les sites naturels et permettre une cohabitation apaisée des différents usagers, l'équipe du syndicat mixte assure, toute l'année, une surveillance du site et une sensibilisation des usagers. En fonction de la fréquentation et des pratiques, ils sont plus ou moins amenés à intervenir pour prévenir les dégradations ou modérer certains comportements.

Les agents interviennent également pour renseigner les usagers sur la biodiversité ou plus globalement sur l'environnement.

Par ailleurs, le syndicat mixte met à la disposition de la gendarmerie, les moyens (location d'écurie, de paddocks, d'un van...) pour constituer un poste équestre basé à Erdeven mais qui circule sur l'ensemble des communes du Grand Site.

**Quelques exemples de sensibilisation en 2023****661**  
actions de sensibilisation

\* Les données sur les communes d'Erdeven et d'Etel sont très partielles (données non collectées) en raison de l'arrêt maladie prolongée du garde du littoral référent.

*Camping sauvage**Feu de camp et déchets***LES AMÉNAGEMENTS :**

AFIN DE RESPECTER L'ESPRIT DES LIEUX, LE SYNDICAT MIXTE S'ASTREINT À RÉALISER DES AMÉNAGEMENTS SOBRES, RÉVERSIBLES ET FINEMENT AJUSTÉS AUX BESOINS D'ACCUEIL DU PUBLIC ET DE MISE EN DÉFENS DES ESPACES NATURELS ET DES PATRIMOINES FRAGILES.

**L'entretien, la dépose et l'allègement des aménagements**

Le syndicat mixte assure une veille sur les aménagements et réalise régulièrement des opérations de reprises, elles peuvent comprendre un changement partiel ou complet des dispositifs. Bien souvent ces opérations sont aussi l'occasion de réadapter les aménagements à des pratiques qui ont changées depuis leurs installations. En 2023, l'équipe de gardes du syndicat mixte y a consacré 1063 heures.



Avant



Après

*Reprise d'un accès plage à Ty Hoche (Plouharnel)*



*Remplacement d'aménagements sur la Côte Sauvage de la presqu'île de Quiberon*

### Les nouveaux aménagements

Les falaises de la Côte Sauvage (Saint-Pierre-Quiberon et Quiberon) sont sujettes à un piétinement important. Cette fréquentation mal maîtrisée par endroit a des conséquences écologiques (ouverture partielle des milieux jusqu'à destruction complète du tapis végétal, en passant par une modification de la composition floristique et une banalisation des milieux). Elle a aussi des conséquences paysagères et géomorphologiques indéniables, entraînant une érosion des sols ou du substrat et altérant l'originalité paysagère des sites.

En 2023, une importante opération a été réalisée sur ces falaises avec la pose de 10 km de clôture, mono-fil et bi-fils afin de canaliser la circulation piétonne et ainsi permettre la recolonisation par la végétation. Certains secteurs ont également fait l'objet d'une restauration active avec la mise en place de toile en fibre de coco afin de favoriser une repousse plus rapide des végétaux. Ces aménagements ont été complétés par la suppression d'éléments perturbateurs dans le paysage comme des cairns maçonnés ou d'anciennes bornes en béton ainsi que par la pose de plots afin d'empêcher le stationnement des véhicules sur les espaces naturels.



Avant



Après

*Suppression des cairns maçonnés (secteur Kerniscop)*

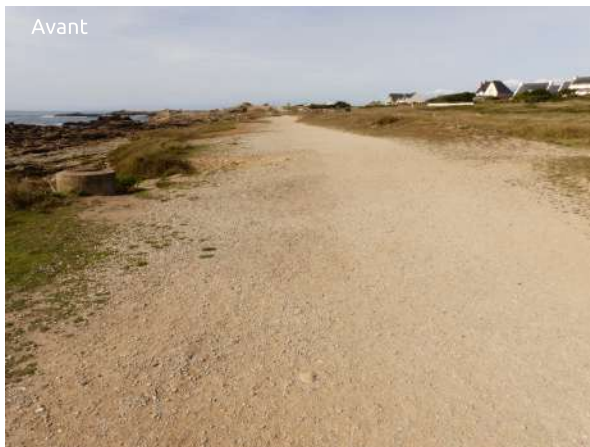


Avant



Après

*Canalisation des cheminements pour une mise en défens du site archéologique de Kroh Kollé et pose de filet en fibre de coco pour accélérer la reprise de la végétation.*



*Canalisation des cheminements sur le secteur de Beg er Lan (Quiberon)*

Une canalisation des cheminements sur la dune entre Loperhet et Sainte-Barbe (Plouharnel) ainsi qu'une mise en défens de la zone humide de l'exutoire du ré de Loperhet ont été réalisés afin de limiter la destruction de la végétation dunaire par le piétinement et de réduire le dérangement de l'avifaune sur ces secteurs de nidification.



*Canalisation des cheminements et mise en défens de la zone humide du ré de Loperhet (Plouharnel)*

## AXE 3

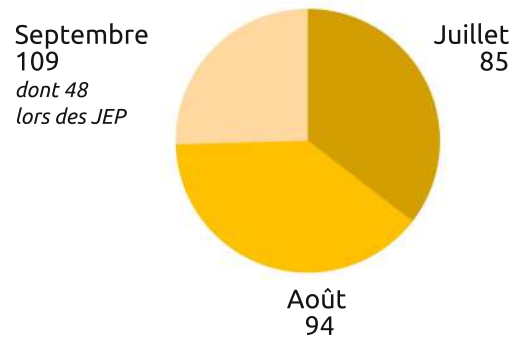
### VALORISATION DES RICHESSES CULTURELLES

#### FORT DE PORH PUNS

PROPRIÉTÉ DU SYNDICAT MIXTE DEPUIS 2007, INSCRIT AUX MONUMENTS HISTORIQUES EN 2017, LE FORT DE PORH PUNS MARQUE L'EXTRÉMITÉ NORD-OUEST DU GRAND SITE DE FRANCE.

Le syndicat mixte a amorcé une réflexion pour le remplacement des garde-corps, des grilles et des portails du fort de Porh Puns.

Afin de faire connaître le monument et son histoire, le syndicat mixte a à nouveau fait appel à une guide conférencière pour effectuer des visites guidées. Ces visites permettent de contextualiser le fort dans le temps et dans l'espace et d'en découvrir les richesses notamment les salles intérieures habituellement fermées aux visiteurs. 240 personnes ont ainsi pu découvrir l'édifice entre la mi-juillet et la mi-septembre (une visite par semaine). 48 personnes ont assisté aux visites lors des journées européennes du patrimoine.



Nombre de personnes participant aux visites guidées du fort de Porh Puns

Du 26 juin au 2 juillet, le fort a également accueilli un "Campement artistique pour littoral", une manifestation artistique, organisée par la structure culturelle et artistique C.A.M.P (Capsule Artistique en Mouvement Permanent). Les visiteurs pouvaient venir librement, pour boire un café, regarder un danseur qui s'échauffe, participer à une visite historique, faire ses premiers pas de danse, ou juste s'asseoir pour assister au spectacle quotidien offert par la Rade de Lorient.

#### PROJET UNESCO DES MÉGALITHES DE CARNAC ET DU SUD MORBIHAN

L'association Paysages de Mégalithes porte le projet d'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO des mégalithes de Carnac et du sud Morbihan. En 2023, le syndicat mixte a continué à collaborer avec l'association sur l'élaboration du plan de gestion, les propositions d'aménagements...

Le comité syndical a également adopté la charte d'engagements communs liés à la mise en oeuvre du plan de gestion du bien candidat à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

# STRUCTURER UN ACCUEIL DE QUALITE ET DURABLE





## AXE 4

### MOBILISATION EN FAVEUR D'UNE DÉMARCHE D'ÉCOMOBILITÉ

#### GESTION DES MOBILITÉS

Le syndicat mixte a constitué et déposé un dossier à l'Appel à Manifestation d'Intérêt Gestion des flux touristique piloté par Atout France.

## AXE 5

### OPTIMISATION DE L'OFFRE DE STATIONNEMENT ET D'ACCÈS

#### ÉQUIPEMENTS D'ACCUEIL SUR LES AIRES DE STATIONNEMENT

AFIN D'AMÉLIORER L'ACCUEIL DES VISITEURS SUR LES AIRES DE STATIONNEMENT, LE SYNDICAT MIXTE S'EST ENGAGÉ À RENFORCER LES ÉQUIPEMENTS TOUT EN GARANTISSANT LEUR INTÉGRATION PAYSAGÈRE ET LE RESPECT DES ESPACES NATURELS DANS LESQUELS ILS SONT IMPLANTÉS.

##### Toilettes écologiques

En novembre 2022, le syndicat mixte a notifié un marché pour l'implantation sur 4 sites de toilettes sèches. Toutefois, face aux manquements du prestataire retenu et après mise en demeure, le syndicat mixte a dénoncé le marché pour faute en juin 2023. L'installation de toilettes sur le littoral du Grand Site a donc été reportée.

##### Racks à vélo

Le déploiement des racks à vélo s'est poursuivi en 2023 grâce au partenariat technique avec les communes comme à Loperhet à Erdevén, Sainte-Barbe à Plouharnel ou au Fozo à Saint-Pierre-Quiberon. Ces dispositifs en châtaigner non traité offrent la possibilité d'attacher des vélos adultes et enfants grâce aux deux lisses qui les constituent.

#### INFORMATION ET GUIDAGE SUR LE STATIONNEMENT

Les observations révèlent que le parking de la plage de Sainte Barbe à Plouharnel est régulièrement saturé et les nombreux stationnements sauvages sont à l'origine de dégradations des espaces dunaires mais ils génèrent également un risque pour la sécurité en raison des difficultés d'accès pour les services de secours. Afin d'objectiver la fréquentation et de communiquer sur la fréquentation en temps réel de ce parking, le syndicat mixte a fait l'acquisition d'un dispositif de comptage des véhicules et de remontées d'information en direct. Le dispositif installé en juin a cependant rapidement rencontré des problèmes techniques. Après différentes vérifications, le problème a été résolu mais les données estivales n'ont pas pu être collectées. Ce dispositif sera testé afin d'évaluer la pertinence et les possibilités d'un déploiement plus important.

#### Parking de la plage de Sainte Barbe



## AXE 6

# DÉVELOPPEMENT D'UN RÉSEAU D'ITINÉRAIRES DOUX

### VOIE VERTE V5

DEPUIS SA CRÉATION, LE SYNDICAT MIXTE OEUVRE POUR LA RÉALISATION D'UNE VOIE VERTE RELIANT LES EXTRÉMITÉS DE SON TERRITOIRE AVEC COMME OBJECTIF D'EN FAIRE LA COLONNE VERTÉBRALE DE LA DÉCOUVERTE DU GRAND SITE DE FRANCE. DE NOMBREUX KILOMÈTRES ONT DÉJÀ ÉTÉ RÉALISÉS PAR LE DÉPARTEMENT ET LE SYNDICAT MIXTE ENTRE QUIBERON ET ERDEVEN.

Suite au courrier de demande de cadrage adressé par le Président du Département et le Président du Syndicat Mixte, au ministre de la Transition écologique, une mission de l'Inspection Générale de l'Environnement et du Développement Durable a été mise en place. En octobre 2023, deux inspecteurs généraux sont venus sur site et ont auditionné les différents acteurs du projet de véloroute - voie verte entre Erdeven et Gâvres dont le syndicat mixte.

### LE PASSEUR

LE SYNDICAT MIXTE EST ARMATEUR DU TREH SIMON, NAVETTE MARITIME SAISONNIÈRE ENTRE LE PORT D'ÉTEL ET CELUI DU MAGOUËR À PLOUHINEC.

Le syndicat mixte a préparé la saison du Passeur avec une série de réparations sur le navire mais également par le remplacement du ponton du Magouër. Toutefois, le recrutement des marins n'a pu aboutir et le service n'a pas fonctionné en 2023.

Cependant en parallèle des démarches ont été engagées avec les affaires maritimes afin de revoir les qualifications minimales requises pour naviguer sur le Treh Simon.

Le syndicat a également missionné un bureau d'étude pour analyser le service et étudier les possibilités d'évolution de gestion de ce dernier.



Recettes : 0,00 €  
 Dépenses : 87 019,90 €  
 Ponton : 47 301,70 €  
 Préparation bateau et service :  
 30 718,20 €  
 Etude analyse du service : 9 000 €



## AXE 7

### DÉPLOIEMENT D'UNE SIGNALÉTIQUE IDENTITAIRE

#### LA SIGNALÉTIQUE

Afin de remplacer et d'harmoniser la signalétique sur l'ensemble du Grand Site de France et conformément à son schéma de signalétique, le syndicat a fait l'acquisition et commencé le déploiement de la nouvelle signalétique. Dans un premier temps, il s'agit de la signalétique temporaire afin d'informer les usagers sur la sensibilité écologique de certains secteurs en raison de la nidification des oiseaux mais également les bornes indiquant la réglementation et les comportements à respecter (pictogrammes).



*Remplacement de la signalétique*



*Signalétique temporaire "zone de nidification"*

# OFFRIR UNE DECOUVERTE UNIQUE DES DUNES SAUVAGES



## AXE 8

### UN ACCUEIL DE PROXIMITÉ EN MAISON DE SITE

#### SCHÉMA D'ACCUEIL ET D'INTERPRÉTATION MAISON DE SITE

Parmi les actions prioritaires du schéma d'accueil et d'interprétation des patrimoines du Grand Site de France Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon (adopté fin 2022), il y avait la création d'une maison de site mobile.

Au cours de l'année 2023, le syndicat mixte a commencé à travailler sur ce dossier afin de définir les besoins et les contraintes. Un benchmark d'outils similaires a été effectué. Une réflexion a été menée sur les thématiques à aborder et les contenus pédagogiques possibles. Ces éléments ont permis de rédiger un dossier de consultation des entreprises.

## AXE 9

### VIVRE L'EXPÉRIENCE DU LIEU PAR DES ACTIVITÉS SINGULIÈRES DE DÉCOUVERTE

#### OUTILS D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

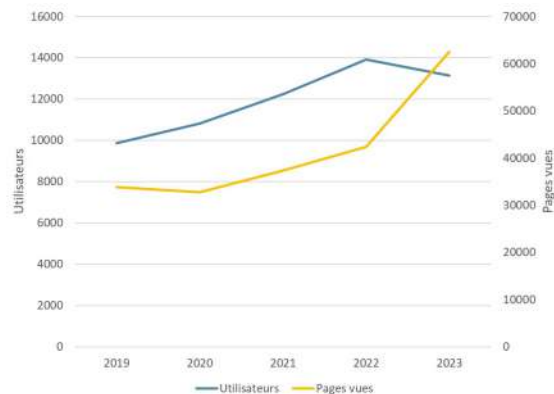
##### Les relations médias

Le syndicat mixte a répondu aux différentes sollicitations des médias pour des reportages, interviews, articles en lien avec ses actions et le label Grand Site de France. De multiples articles dans la presse locale se sont également fait le relais des actions du syndicat mixte.

##### Le site internet : [www.gavres-quiberon.fr](http://www.gavres-quiberon.fr)

**13 144** utilisateurs en 2023  
13 902 utilisateurs en 2022 (- 5,5%)

**62 543** pages vues en 2023  
42 366 pages vues en 2022 (+47,6%)



#### LES RÉSEAUX SOCIAUX

Le syndicat mixte a ouvert une page Facebook en janvier 2018 : [www.facebook.com/DunesSauvagesGavresQuiberon](http://www.facebook.com/DunesSauvagesGavresQuiberon)

**2 291** abonnés au 31/12/2023  
+ 202 abonnés en 1 an

**57** publications en 2023  
71 publications en 2022

**118 231** vues en 2023  
131 863 vues en 2022

**1 705**  
réactions aux publications  
-56% par rapport à 2022

**101**  
commentaires  
-75% par rapport à 2022

**488**  
partages de publications  
-43% par rapport à 2022

Force est de constater que le faible temps consacré à l'animation de cette page a des effets négatifs sur la portée des messages diffusés.

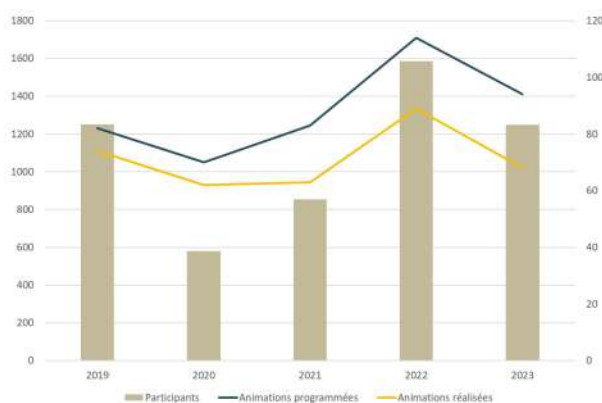
## LE PROGRAMME D'ANIMATIONS

DEPUIS 2008, LE SYNDICAT MIXTE PROPOSE UN PROGRAMME D'ANIMATIONS OUVERT À TOUS AFIN DE PARTAGER SES CONNAISSANCES DU TERRITOIRE QU'IL GÈRE, QU'IL PROTÈGE ET QU'IL SOUHAITE VALORISER.

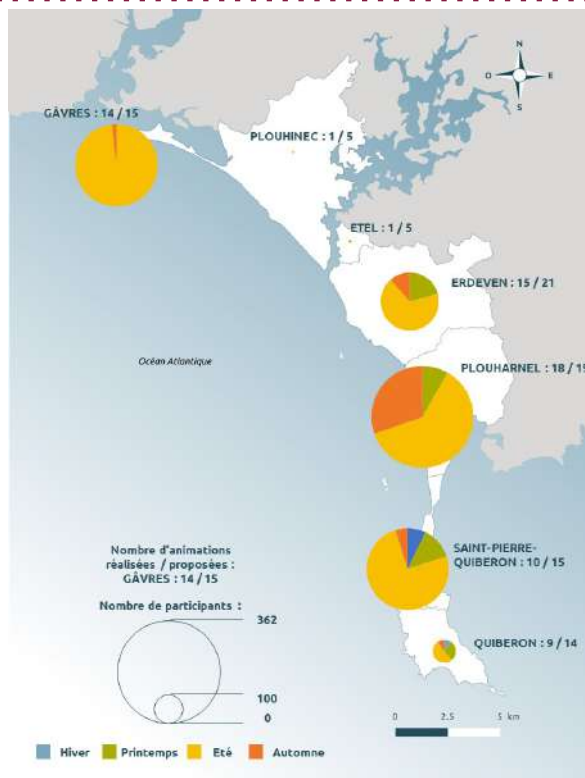
Le programme d'animations proposé par le syndicat mixte a attiré 1 489 participants. 94 animations ont été proposées en 2023 pour 68 réalisées (26 annulations). 65% des ces annulations sont liées aux conditions météorologiques (pluie, tempêtes) notamment en février, juillet et octobre.

**68** animations réalisées  
pour 94 animations programmées

**1 228** participants  
-22,5% par rapport à 2022



Autres interventions :  
Service National Universel : 4



**Hiver :** 4% des animations  
**Printemps :** 16% des animations  
**Été :** 65% des animations  
**Automne :** 15% des animations

### L'enquête nature "Sur les traces de la créature mystère"

Afin de compléter son offre d'animation et de découverte du territoire, le syndicat mixte a développé à partir de 2020 une enquête nature dans la forêt domaniale de Plouharnel. Le succès rencontré par ce nouveau type d'animation a conduit le syndicat à faire le choix de développer un produit permettant aux visiteurs d'effectuer cette enquête nature en toute autonomie grâce à deux livrets. Une intrigue a été imaginée amenant le public à découvrir un être vivant indispensable à la qualité paysagère du site et à son bon état de conservation. Cheminant entre la forêt de Penthièvre, les dunes et plages des Sables-blancs et la baie de Quiberon, les participants découvrent la richesse paysagère et naturel d'un lieu méconnu.

Afin de tester l'outil 14 animations pour 308 participants ont été réalisées à partir du printemps 2023. Cet outil de médiation a été cofinancé par le fonds européen FEADER/LEADER.



### La 3<sup>e</sup> édition de la Fête du Grand Site de France

Le 16 et le 17 septembre 2023, le syndicat mixte a organisé à Saint-Pierre-Quiberon la 3<sup>e</sup> édition de la Fête du Grand Site de France. Au programme de cette nouvelle édition : ciné-débat, village d'exposants, ateliers et balades découverte, fermeture d'une partie de la route de la Côte Sauvage pour la réserver aux mobilités douces, initiation au longboard... Le syndicat a pu compter sur la participation d'associations locales (Ker 1856, Paysages de mégalithes, Loisirs et culture, LPO), de la commune, du Conservatoire du littoral...

Ce rendez-vous bisannuel permet de faire découvrir les richesses et les sensibilités du site mais également de présenter et d'échanger autour des actions menées par le syndicat mixte et par ses partenaires.

Pour cette 3<sup>e</sup> édition le soleil était à nouveau au rendez-vous et les visiteurs nombreux de passage sur le village ou à assister à l'une des 13 animations proposées.



## AXE 10 MON ÉCOLE DU GRAND SITE DE FRANCE

### ACTIONS D'ÉDUCATION AU TERRITOIRE

L'ÉCOLE DU GRAND SITE DE FRANCE, EST L'APPELLATION DONNÉE À L'ACTION ÉDUCATIVE DU SYNDICAT MIXTE. EN EFFET, IL INTERVIENT AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE TOUS NIVEAUX ET DE LEURS ENSEIGNANTS POUR CO-CONSTRUIRE DES PROJETS PÉDAGOGIQUES ET EFFECTUER DES INTERVENTIONS AUPRÈS DES ÉLÈVES DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE LA DÉCOUVERTE DU LITTORAL ET DE SES PATRIMOINES PAYSAGERS, NATURELS ET HISTORIQUES.



#### Les Aires Marines Éducatives (AME)

10 labels Aires Marines Educatives sur le territoire dont 8 renouvellements et 2 nouvelles labellisations

Pour la seconde année consécutive, des rencontres entre des classes engagées sur le dispositif AME, ont été mises en place, en partenariat avec la circonscription de l'Éducation Nationale d'Auray.

Les sites des Sables-Blancs à Plouharnel et de Kerouriec à Erdeven ont accueilli 7 classes et quasiment 200 élèves.

Des ateliers ludiques et pédagogiques abordant le paysage, les milieux naturels, la biodiversité et les activités humaines du bord de mer, ont été imaginés par les élèves pour les autres élèves.

Déplacement doux (à vélo, à pied) ainsi que pique-nique « zéro déchets » complétaient cette journée placée sous le signe du développement durable et de la connaissance du territoire.

En complément des interventions de son chargé de mission, le syndicat mixte a financé un projet artistique autour de lectures du paysage et la réalisation de croquis et de peinture. En 2023, cet accompagnement a bénéficié à l'école de l'Océan à Plouharnel.

#### Établissements d'enseignement du territoire

**81** interventions  
80 avec les écoles primaires  
1 avec les collèges

##### Interventions avec les écoles primaires :

- Anita Conti à Gâvres : 7
- L'Océan à Plouharnel : 8
- Arlecan à Plouhinec : 9
- E. Tabarly à Saint-Pierre-Quiberon : 6
- Ste Famille à Plouhinec : 8
- J. Ferry à Quiberon : 18
- La Barre à Étrel : 8
- Ste Anne à Étrel : 5
- St Clément à Quiberon : 3
- Grand Large à Erdeven : 8

##### Interventions avec les collèges (classes EDD) :

- Collège La Rivière, Etel : 1

#### Établissements d'enseignement hors territoire

9 interventions avec des établissements hors territoire

- Ecoles primaires : 2 (Auray)
- Collèges (classes EDD) : 2 (Lanester, Vannes)
- Lycées : 5 (Ploërmel, Guingamp, Quimper, Hennebont)







# CONSTRUIRE UN PROJET DE TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT



## AXE 12

### PARTICIPATION À L'ÉLABORATION, LA STRUCTURATION ET LA PROMOTION D'UN TOURISME DURABLE

#### RENCONTRES AVEC LES PROFESSIONNELS DU TOURISME

LE TERRITOIRE EST L'UN DES BASSINS TOURISTIQUES LES PLUS FRÉQUENTÉS DE BRETAGNE, LES ACTIVITÉS TOURISTIQUES Y REPRÉSENTENT UNE PART IMPORTANTE DE L'ÉCONOMIE LOCALE. LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE ÉTANT AU COEUR DES PROBLÉMATIQUES DE GESTION RAISONNÉE DES ESPACES NATURELS, LE SYNDICAT MIXTE A MANIFESTÉ DANS SON PROGRAMME D' ACTIONS LA VOLONTÉ DE TRAVAILLER DE MANIÈRE PLUS ÉTROITE AVEC LE SECTEUR DU TOURISME.

Avant la saison estivale, le syndicat mixte a proposé deux animations gratuites réservées aux professionnels du tourisme du territoire et de ses alentours afin de leur présenter les richesses paysagères et naturelles du Grand Site mais également les actions de gestion du syndicat mixte.

Le service Tourisme d'AQTA a sollicité l'aide du syndicat pour son projet de valorisation du Centre des Dunes afin d'en faire un site touristique exemplaire pour le territoire, en matière notamment de gestion durable et écoresponsable. Des échanges et observations sur site ont permis au syndicat de formuler de premières remarques pour une application concrète des recommandations paysagères du Grand Site.

## AXE 13

### ACCOMPAGNEMENT D'UN DÉVELOPPEMENT MAÎTRISÉ DES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Le syndicat mixte a maintenu son partenariat avec l'École Nationale de Voile et des Sports Nautiques. En 2023, il a réalisé des interventions (en salle et sur site) d'information et de sensibilisation aux espaces naturels et au développement durable lors des formations des futurs professionnels des sports nautiques (BP Kite et BP surf).

Le syndicat a également participé au groupe de travail "Sport, culture et tourisme dans les espaces naturels protégés de Bretagne" animé par l'Agence régionale de la biodiversité. L'objectif de ce groupe de travail est d'intégrer les enjeux de biodiversité dans les politiques structurelles du sport, de la culture et du tourisme.

# LE SYNDICAT MIXTE DUNES SAUVAGES DE GAVRES A QUIBERON

DUNES SAUVAGES  
DE GÂVRES À QUIBERON

GRAND SITE



DE FRANCE



## LE FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT MIXTE

### LES INSTANCES

4 commissions thématiques  
5 bureaux syndicaux  
5 comités syndicaux



40 délibérations

#### Liste des délibérations 2023

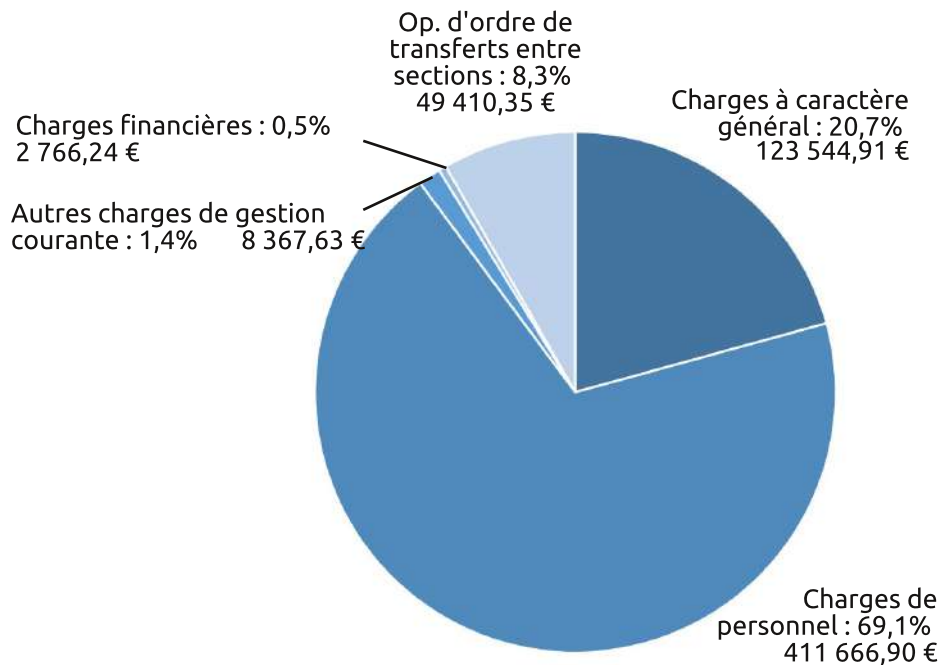
N°	Libellé	Décision
2023/01	Compte administratif 2022 et Compte de Gestion 2022	Unanimité
2023/02	Affectation du résultat 2022	Unanimité
2023/03	Débat d'Orientation Budgétaire 2023	Unanimité
2023/04	Service Passeur - création de la régie et recrutement des marins	Unanimité
2023/05	Service Passeur - Grille tarifaire 2023	Unanimité
2023/06	Contrat d'assurance risques du personnel : habilitation donnée au CDG56	Unanimité
2022/07	Contributions des membres 2023	20 POUR + 1 ABST
2023/08	Budget 2023	Unanimité
2023/09	Convention de prêt de l'outil pédagogique "paysages et sable"	Unanimité
2023/10	Avenant 2023 à la convention BBO Communauté	Unanimité
2023/11	Recours au recrutement d'un contractuel de droit public dans le cas de vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire	Unanimité
2023/12	Modification des membres de la commission Ressources humaines et finances	Unanimité
2023/13	Demande de subvention Actions label GSF – Année 2023	Unanimité
2023/14	Demande de subvention Natura 2000 – Année 2023	Unanimité
2023/15	Adhésion au bouquet de services numériques de Mégalis Bretagne	Unanimité
2023/16	Convention d'indemnisation au titre d'une opération exceptionnelle de dépollution suite à une pollution marine accidentelle	Unanimité
2023/17	Création d'un poste permanent de catégorie A	Unanimité
2023/18	Participation financière à la complémentaire santé des agents	Unanimité
2023/19	Participation financière à la prévoyance des agents	Unanimité
2023/20	Adoption du référentiel M57 à compter du 1er janvier 2024	Unanimité
2023/21	Décision modificative n°1	Unanimité
2023/22	Décision modificative n°2	Unanimité
2023/23	Mise à jour du tableau des effectifs	Unanimité
2023/24	Désignation des délégués au CNAS	Unanimité
2023/25	Télétransmission des actes - convention avec la Préfecture	Unanimité
2023/26	Convention d'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive - CDG 56	Unanimité
2023/27	Convention de partenariat "actions d'insertion" avec le SPIP 56 et le centre pénitentiaire de Lorient Ploemeur	Unanimité
2023/28	Adoption de la charte d'engagements communes liés à la mise en œuvre du bien "Les mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan" candidat à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO	Unanimité
2023/29	Décision modificative n°3	Unanimité
2023/30	Durée des amortissements	Unanimité
2023/31	Règlement budgétaire et financier	Unanimité
2023/32	Engagement de dépenses avant le vote du budget 2024	Unanimité
2023/33	Animations : grille tarifaire 2024	Unanimité
2023/34	AOT fort de Porh Puns : grille tarifaire 2024	Unanimité
2023/35	Modification du tableau des effectifs	Unanimité
2023/36	Convention de mise à disposition d'un agent comptable par la commune d'Erdeven	16 POUR + 1 ABST
2023/37	Adhésion au contrat d'assurance groupe statutaire du CDG 56 (2024-2027)	Unanimité
2023/38	Convention "Prestation paye" avec le CDG 56	Unanimité
2023/39	Service de transport maritime de passagers - activité saisonnière 2024 - création de la régie de recettes et recrutement des marins	Unanimité
2023/40	Service de transport maritime de passagers - grille tarifaire 2024	Unanimité

ABST = Abstention

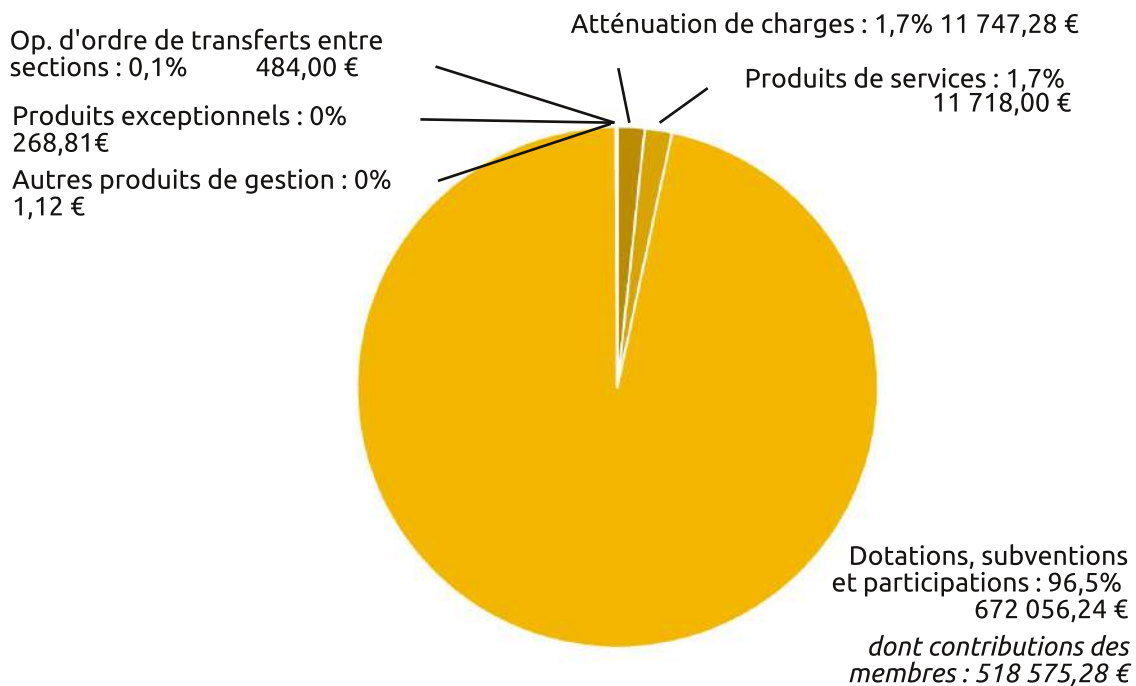
**COMPTE ADMINISTRATIF 2023**

**Section de fonctionnement**

**Dépenses : 595 756,03 €**



**Recettes : 696 275,45 €**



**Contributions des membres : 518 575,28 €**

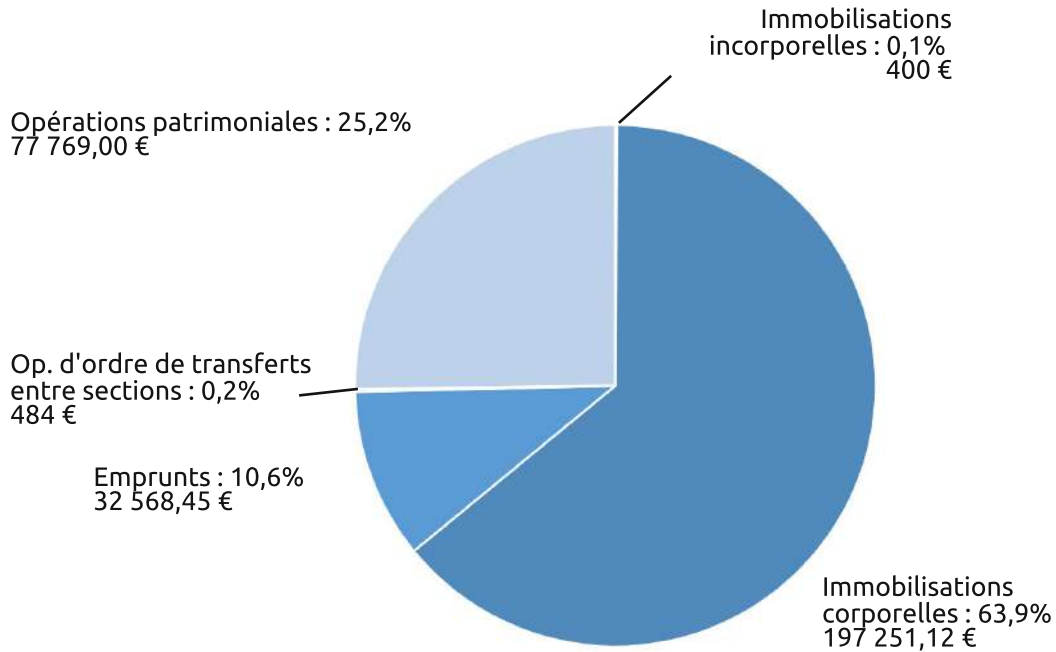
7,57€/habitants (population DGF)

Erdeven (8,5%) : 43 822,73 €  
 Etel (4,5%) : 23 542,70 €  
 Lorient Agglomération (1,7%) : 8 849,33 €  
 Plouharnel (3,9%) : 20 446,57 €

Plouhinec (9,5%) : 49 250,42 €  
 Quiberon (15,3%) : 79 575,84 €  
 Saint-Pierre-Quiberon (6,5%) : 33 800,05 €  
 Département du Morbihan (50 %) : 259 287,64 €

### Section d'investissement

**Dépenses : 308 472,57 €**

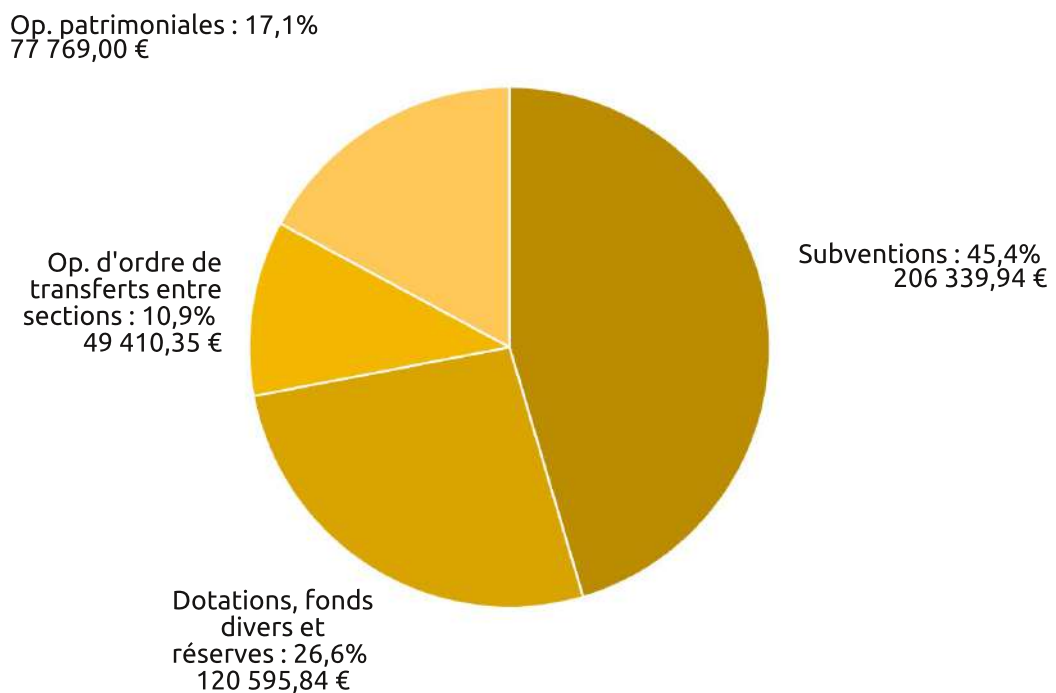


Au 31/12/2023

#### Dépenses :

Restes à réaliser : 137 887,74 €

**Recettes : 454 115,13 €**



En cette année 2023, le syndicat mixte s'est également préparé à une modification de la nomenclature comptable avec un passage de la M14 à la M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Cela a nécessité d'établir la table de transposition des comptes, d'actualiser la durée des amortissements mais également d'adopter un règlement budgétaire et financier.

## LES RESSOURCES HUMAINES

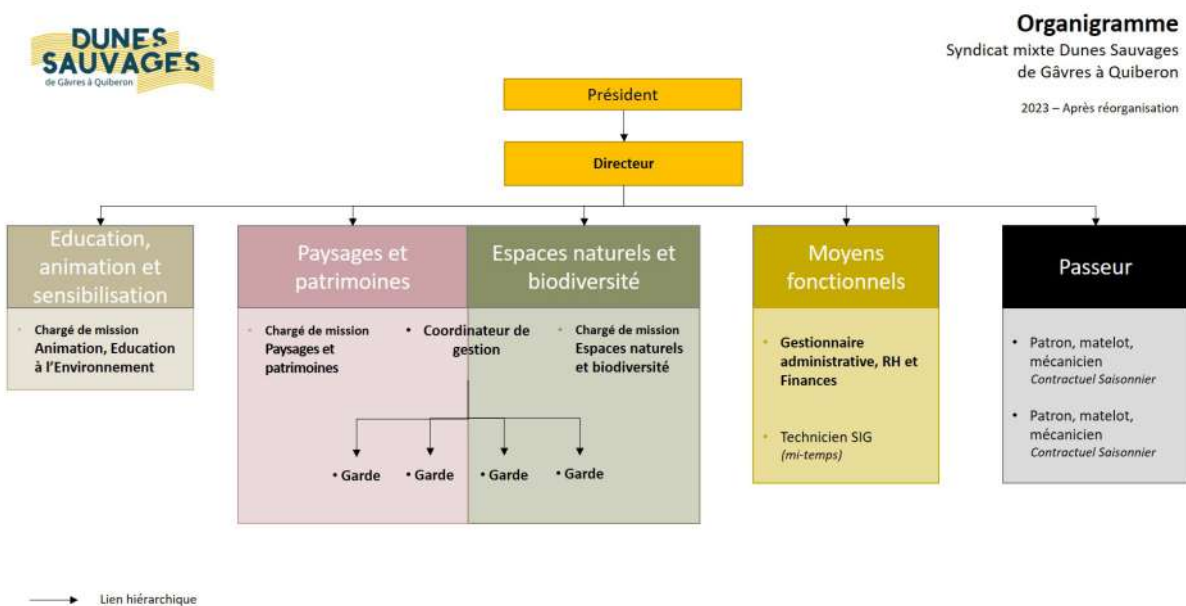
Au cours de l'année 2023, le syndicat mixte a connu plusieurs mouvements RH suite à la demande de mutation de 2 agents titulaires et la création d'un nouveau poste permanent. A l'occasion de ces mouvements des ajustements ont été apportés à l'organigramme du syndicat mixte.

### Des mutations d'agents :

Les délais de recrutement n'ont pas toujours permis d'avoir une continuité et certains postes n'ont pas été pourvus pendant plusieurs mois. Les agents en poste ont assuré l'intérim sur le volet Natura 2000 pendant 4 mois et pour la gestion administrative, comptable et des ressources humaines le remplacement de l'agent n'a pu intervenir que 8 mois après son départ. Sur l'aspect comptable le syndicat a eu recours au service de remplacement du centre de gestion puis à une mise à disposition à hauteur de 20 % d'un agent d'une collectivité membre.

### La création d'un poste permanent :

Afin de pérenniser ses compétences en matière de paysage, les élus du syndicat mixte ont fait le choix de créer un poste permanent de paysagiste. Ce poste de chargé de mission Paysages et patrimoines doit permettre de renforcer les actions de valorisation des paysages à travers le cahier des recommandations, l'accompagnement des porteurs de projets, l'élaboration de projets d'aménagements, le suivi de l'évolution des paysages mais également des opérations de promotion et d'animations autour de ce thème. L'agent accompagnera également la mise en valeur des patrimoines bâtis du territoire par sa contribution à des projets (UNESCO, Pays d'art et d'histoire, ...), l'accompagnement ou la réalisation de projets de valorisation directe ou indirecte.





## LA PRÉPARATION DU DOSSIER DE CANDIDATURE AU RENOUVELLEMENT DU LABEL GRAND SITE DE FRANCE

Le 25 octobre 2022, les élus du comité syndical ont formulé le souhait de constituer un dossier de candidature au renouvellement du label Grand Site de France. Au cours de l'année 2023, le syndicat mixte a donc travaillé à dresser le bilan de la première période de labellisation et commencé à construire le futur programme d'actions. Au-delà des échanges bilatéraux avec les partenaires du syndicat (collectivités, propriétaires fonciers, services de l'Etat, élus...), une quinzaine de réunions spécifiques ont permis de dresser le bilan de ce premier programme et d'élaborer le nouveau plan d'actions pour la période 2025-2032. Cette réflexion a également été nourrie par les échanges avec les habitants lors des ciné-débats ou de la fête du Grand Site de France.

Ce travail doit se poursuivre en 2024 afin de finaliser, de déposer et défendre ce dossier de candidature.

## LES ELUS DU SYNDICAT MIXTE

Composition au 1<sup>er</sup> janvier 2024

BUREAU



**Dominique RIGUIDEL**  
Président du syndicat mixte  
*Erdeven*



**Gérard PIERRE**  
Vice Président  
*Département*



**Sophie LE CHAT**  
Vice Présidente  
*Plouhinec*



**Stéphanie DOYEN**  
Vice Présidente  
*Saint-Pierre-Quiberon*

**Gildas GOUARIN**  
*Quiberon*

**Armelle NICOLAS**  
*Lorient Agglomération*

**Etienne PIGEON**  
*Etel*

**Nathalie LOUDON**  
*Plouharnel*

COMITE SYNDICAL

### Lorient Agglomération

Dominique BERNARD  
Armelle NICOLAS

Suppléant :

Jean-Michel BONHOMME

### Erdeven

Dominique RIGUIDEL  
Pierrick LOFFICIAL

Suppléant :

Olivier CABELGUEN

### Quiberon

Gildas GOUARIN  
Sophie LEMOULINIER

Suppléant :

Gérard MAISNIER

### Plouhinec

Sophie LE CHAT  
Audrey PESSEL

Suppléant :

Régis JAFFRE

### Plouharnel

Nathalie LOUDON  
Anne-Sophie LE PEN

Suppléant :

Eric PROSPER

### Département du Morbihan

Marie-Christine LE QUER  
Stéphane LOHEZIC  
Gérard PIERRE

### Etel

Guy HERCEND  
Etienne PIGEON

Suppléante :

Chantal JULIEN

### Saint-Pierre-Quiberon

Christophe DELAPORTE  
Stéphanie DOYEN

Suppléante :

Eric LE LEUCH

Suppléants :

Karine BELLEC  
Marie-Jo LE BRETON  
Fabrice ROBELET

## L'EQUIPE DU SYNDICAT MIXTE

au 1<sup>er</sup> janvier 2024

Anthony HAMEL - Directeur

Astrid PICHODO - Chargée de mission Espaces naturels et biodiversité

Lou-Anne BENEAT - Chargée de mission Paysages et patrimoines

Nicolas LE GARFF - Chargé de mission Animation, Education à l'environnement

Yaouenn SABOT - Coordinateur de gestion, chef d'équipe des gardes

Annabelle MORISSET - Garde du littoral (Plouhinec, Gâvres)

Anthony LE DOZE - Garde du littoral (Erdeven, Etel)

Gaëtan BRINDEJONC - Garde du littoral (Plouharnel)

Eugène BENARD - Garde du littoral (Quiberon, Saint-Pierre-Quiberon)

# LE PROGRAMME D'ACTIONS 2019 - 2024

Actions	Degré de réalisation fin 2023
1.1.1 Élaborer et animer une étude paysagère	●
1.1.2 Accompagner la prise en compte des paysages dans les documents et projets d'urbanisme	●
1.1.3 Réaliser un cahier des recommandations paysagères et architecturales	●
1.1.4 Contribuer à la bonne application de la loi sur la publicité	●
1.1.5 Concevoir des bornes de secours intégrées à l'espace naturel et au paysage	●
1.1.6 Élaborer et mettre en oeuvre une démarche de valorisation des paysages	●
1.1.7 Animer et valoriser les Observatoires Photographiques du Paysage	●
1.2.1 Mettre à jour le document d'objectifs Natura 2000	●
1.2.2 Approfondir les inventaires et suivis naturalistes pour les espèces patrimoniales	●
1.2.3 Gérer et entretenir les espaces naturels et les équipements d'accueil	●
1.2.4 Accompagner la prise en compte de la biodiversité dans les documents et les projets d'urbanisme	●
1.2.5 Développer le pâturage pour l'entretien des milieux naturels	▲
1.3.1 Valoriser le fort de Porh Puns	●
1.3.2 Participer au projet d'inscription au Patrimoine Mondial de l'Unesco des mégalithes de Carnac et du Sud Morbihan	●
1.3.3 Apporter un appui à la préservation et la valorisation des patrimoines culturels	●
2.4.1 Engager et animer une démarche partenariale sur la gestion des mobilités	▲
2.4.2 Participer à la réflexion sur l'accessibilité à la presqu'île de Quiberon	▲
2.4.3 Concevoir et diffuser des outils d'information sur l'éco-mobilité	●
2.5.1 Élaborer un schéma stratégique de gestion des aires de stationnement	●
2.5.2 Améliorer la qualité et développer les équipements d'accueil	●
2.5.3 Développer l'information et le guidage sur le stationnement	●
2.6.1 Accompagner la finalisation de la voie verte V5 entre Erdeven et Gâvres	●
2.6.2 Pérenniser et moderniser le Passeur, liaison maritime saisonnière	●
2.6.3 Compléter et valoriser un réseau de circulations douces	▲
2.7.1 Élaborer un schéma de signalétique	●
2.7.2 Installer et entretenir ces signalétiques	●
3.8.1 Définir et mettre en oeuvre un schéma d'accueil et d'interprétation	●
3.8.2 Ouvrir une maison de site	●
3.9.1 Concevoir et diffuser des outils d'information et de communication	●
3.9.2 Investir les réseaux sociaux	●
3.9.3 Pérenniser et diversifier le programme d'animations	●
3.10.1 Pérenniser et renforcer les actions d'éducation au territoire	●
3.10.2 Concevoir des outils pédagogiques pour le public scolaire et péri-scolaire	●
3.10.3 Sensibiliser les responsables et animateurs de centres de vacances	●
3.11.1 Concevoir une politique d'accueil des camping-cars	○
3.11.2 Améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap	▲
4.12.1 Mettre en place des rencontres régulières avec les professionnels du tourisme	●
4.12.2 Recenser et qualifier l'offre touristique au regard des valeurs du Grand Site	●
4.12.3 Construire une stratégie d'éco-tourisme avec les partenaires institutionnels et privés	○
4.12.4 Promouvoir et encourager l'éco-tourisme et les démarches exemplaires	○
4.12.5 Valoriser les produits et savoirs-faires locaux	○
4.13.1 Poursuivre la sensibilisation des professionnels des activités de pleine nature	●
4.13.2 Mettre en réseau les acteurs des activités de pleine nature	▲
4.13.3 Construire des outils éducatifs	●

○ Non réalisé

● Partiellement réalisé

● Objectif atteint

● Objectif dépassé

▲ Action (en cours) menée par un partenaire du syndicat mixte



**Syndicat mixte Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon**

Parc de Keravéon 56410 ERDEVEN

02 97 55 50 89

[accueil@gavres-quiberon.fr](mailto:accueil@gavres-quiberon.fr)

[www.gavres-quiberon.fr](http://www.gavres-quiberon.fr)